



**Auvergne
Rhône-Alpes**

Énergie - Environnement

COVOITURAGE SOLIDAIRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE (07)

La Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) met en place des actions à destination du public précaire et des acteurs qui les accompagnent pour les sensibiliser aux mobilités alternatives à la voiture individuelle.



FICHE MOBILITÉ POUR TOUS

CONTEXTE

> Le territoire

La Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche compte 42 communes pour un peu plus de 44 000 habitants. Ce territoire à caractère rural est constitué de vallées et de collines où les déplacements restent très contraints par le relief.

La CAPCA a adopté sa politique mobilité en 2017 autour de 2 axes majeurs : le développement des transports collectifs (création d'un réseau urbain, ouverture des 22 services de transports scolaires à l'ensemble des habitants et création de 21 services de transport à la demande) et la mise en place de solutions de mobilités alternatives (covoiturage, autopartage, autostop...).

> La collectivité et son projet de territoire durable

Engagée dans une démarche volontaire de Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et de Territoire à énergie positive, la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche a placé sa politique mobilité au cœur de son projet de territoire, avec la volonté de proposer à chaque habitant de la CAPCA des solutions de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

> Contexte et objectifs

Le projet vise à la mise en place d'un système de covoiturage domicile - travail sur le bassin privadois, en complémentarité de l'offre du nouveau réseau de transport urbain.

L'expérimentation a été lancée sur une période d'un an en direction des administrations présentes sur la commune de Privas représentant près de 3 700 emplois. Le projet prévoit la prise en charge par la CAPCA de l'intégralité du coût du covoiturage pour le passager, pendant 3 mois, et par la suite, un reste à charge d'un euro sera mis en place.

> L'action menée

- Recrutement d'un prestataire privé (Klaxit) pour accompagner la démarche
- Sensibilisation des principales administrations privadoises sur l'intérêt du projet pour leurs salariés
- Présentation du projet aux salariés et identification de référents au sein des diverses administrations
- Informations régulières des salariés en cours de projet : journal interne, e-mailings...

LE PROJET EN BREF

- > Niveau de maturité : en cours
- > Année de création de la solution : 2019
- > Temps nécessaire au déploiement de la solution : 12 mois

BILAN

> Les résultats

Il est encore trop tôt pour effectuer le bilan de cette action.

> Les perspectives

Une relance du dispositif sur Privas sera effectuée ainsi qu'une incitation des partenaires (entreprise du territoire, Région Auvergne-Rhône-Alpes) à prendre le relais de la CAPCA pour la prise en charge financière des frais de covoiturage des passagers.

La volonté est de proposer la même expérimentation sur les deux principales zones d'activité du territoire : Le Pouzin et La Voulte qui emploient respectivement environ 1.000 et 800 salariés.

Les acteurs impliqués

- Entreprise Klaxit
- Administrations Privadoises :
Département, services de l'État, hôpitaux...

Sources et contacts

Yvan THIEBAUD
Responsable du pôle Mobilités et
Environnement
Communauté d'agglomération Privas Centre
Ardèche
1 rue Serre du Serret - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 07 07 ou 04 75 64 88 45